
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le jeudi 24 avril 2025

La Région lance le renouvellement des deux navires à grande vitesse de l'île d'Yeu

Après avoir financé en 2023 le navire de fret Insula Oya 3, La Région a décidé de renouveler les deux catamarans, navires à grande vitesse (NGV) spécialisés dans le transport de passagers, les deux navires actuels, Pont d'Yeu et Châtelet, arrivant en fin de vie.

La Région des Pays de la Loire porte la compétence du transport de personnes et de biens entre le continent et l'île d'Yeu. En 2023, la Région, avec l'aide du Plan de Relance de l'Etat, finançait le navire de fret Insula Oya 3 à hauteur de 26 M€, pour assurer l'approvisionnement de l'île d'Yeu, et le transport de passagers, en remplacement de l'Insula Oya 2 vieux de plus de 40 ans.

À la suite d'une concertation étroite avec les parties prenantes de l'île d'Yeu, la Région a lancé au début du mois d'avril, un avis d'appel public à la concurrence pour recruter des chantiers navals compétents dans la construction très spécifique de ce type de navires rapides.

En effet, la Région a répondu favorablement aux demandes de l'île d'Yeu de pouvoir disposer de nouveaux navires avec des aménagements similaires et les mêmes caractéristiques de temps de parcours (30 à 35 minutes) et d'emport (435 passagers et 6 véhicules légers) que les 2 navires actuels.

Le coût estimé de ces deux navires est de l'ordre de 36 M€, montant qui sera affiné au cours de la procédure de dialogue compétitif. Soucieuse de répondre aux attentes de l'île, la Région investit ainsi avec l'Insula Oya 3 et ces nouveaux navires, **plus de 62 M€ pour la desserte de l'île d'Yeu.**

La procédure de dialogue compétitif* doit se dérouler sur la fin de l'année 2025 et l'année 2026, puis les 2 navires NGV entreront en phase de construction en vue d'une livraison du premier à l'été 2028 et du second en fin d'année 2028.

*La procédure de marché public retenue par la Région, est celle du dialogue compétitif de manière à faire émerger les meilleures solutions techniques, et permettre aux chantiers d'exprimer leur expertise et leur savoir-faire en présentant un projet répondant au mieux, notamment en termes d'énergie, aux enjeux fixés.